

Métadonnées: programme des normes de rendement à l'égard des émissions

Ce tableau fournit des informations essentielles sur les données du programme.	
Titre	Données agrégées sur la conformité au Programme des normes de rendement à l'égard des émissions
Titre alternatif	NA
Description	Le Programme des normes de rendement à l'égard des émissions (NRE) du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs réglemente les émissions de GES provenant des grandes installations de l'industrie de la fabrication, de l'industrie primaire et de l'industrie de la production d'électricité. Ce programme est entré en vigueur le 1er janvier 2022 en vertu du Règlement de l'Ontario 241/19 : Normes de rendement à l'égard des émissions de gaz à effet de serre. Cet ensemble de données fournit des données agrégées sur la conformité des installations.
Statut	Continu
Fréquence de mise à jour	Annuelle
Personne-ressource	EPShelp@ontario.ca
Parties responsables citées	Voir la Licence du gouvernement ouvert – Ontario
Mots-clés	Changement climatique Économie et affaires Émissions Environnement et énergie Environnement et richesses naturelles Rapports sur les GES
Étiquettes	
Limitations à l'utilisation	NA
Contraintes juridiques	Voir la Licence du gouvernement ouvert – Ontario
Limites géographiques	Ontario : à l'échelle de la province Limite à l'ouest : -95,15699 Limite à l'est : -74,30798 Limite au sud : 41,6723 Limite au nord : 56,850117
Renseignements supplémentaires	NA
Timbre dateur	1 mai 2026